

CHARTRE DU GYMNASTE

Dans le cadre de mon inscription en tant que Gymnaste chez Chatou Dynagym

Je m'engage à :

- Respecter les heures d'entraînement** (j'arrive 5 minutes avant pour débiter l'entraînement à l'heure)
- Etre assidu aux entraînements**
- Signaler toute absence prévisible à mon entraîneur**
- Participer aux compétitions si j'appartiens à un groupe compétition**
- Rappporter le matériel loué ou prêté pour les compétitions ou autre à la séance suivante.
- Utiliser la tenue adéquate : à utiliser des chaussons de gym à l'intérieur de la salle ou des claquettes en dehors pour mes allers et venues entre la salle et les vestiaires que je dépose à la porte de la salle de gym
- Venir en cours de GRS avec les cheveux tirés (chignon idéalement) et une tenue près du corps (leggings)
- Respecter les entraîneurs, les juges
- Respecter le matériel, les engins, la fosse et le praticable.
- Ne pas manger sur le plateau sportif et à utiliser les poubelles mises à disposition
- Apporter ma bouteille d'eau et la reprendre à chaque fin d'entraînement
- Respecter les prescriptions particulières de la salle de gymnastique utilisée (rangement du matériel, utilisation des agrès avec l'accord des responsables, ...)

L'inscription implique le respect de cette charte et du règlement intérieur de Chatou Dynagym et du Gymnase

Le Règlement Intérieur est disponible en téléchargement lors de votre adhésion et à l'entrée du gymnase, sur le site Internet et sur demande.

En cas de non-respect avéré de la Charte du gymnaste présente sur la fiche d'inscription, l'adhérent pourra être sanctionné **par une exclusion de l'association sans compensation financière.**

* * *

JE SOUSSIGNÉ(E), _____ (PRENOM ET NOM DE L'ADHERENT),

M'ENGAGE A RESPECTER CES DIRECTIVES

SIGNATURE ET DATE :